

SYNTHESE ANNUELLE 2023

Atterrissage en douceur de l'économie

En 2023, en dépit d'une inflation toujours prégnante, mais en voie de décélération et de la poursuite de l'augmentation des taux d'intérêt, l'économie atterrit en douceur, malgré des signes de fragilisation.

Ainsi, l'indicateur du climat des affaires se maintient au-dessus de sa moyenne de longue période. Malgré la hausse des taux, l'investissement des entreprises est resté dynamique. Le marché du travail est toujours bien orienté. L'inflation moyenne a baissé, même si elle a continué de peser sur la consommation des ménages qui ne semble plus progresser en volume. Reflet de cette stagnation de la consommation, le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon de l'enquête de conjoncture progresse moins vite que l'inflation.

Pour autant, des points de vigilance demeurent. Le niveau de trésorerie des entreprises est à surveiller dans un contexte de remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) et de reprise des recouvrements par la CGSS. Les défaillances d'entreprises sont en hausse (+52 % sur un an, +153 entreprises) et les créations d'entreprises marquent le pas (-14 %, hors SNC).

Le secteur du tourisme connaît une année favorable. À l'inverse, les entreprises du secteur agricole ont souffert de conditions d'exploitation difficiles (épisodes de sécheresse, tempête BRET), ce qui ne leur permet ni de reconstituer leur trésorerie ni d'investir.

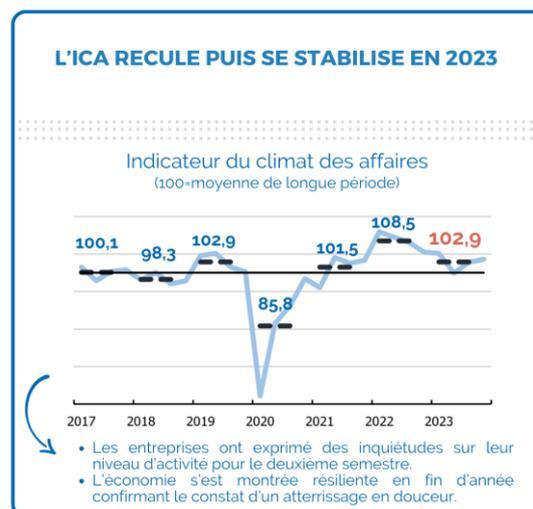
Le secteur bancaire enregistre également un ralentissement, en lien notamment avec le renchérissement du coût du crédit. La demande de crédits à l'habitat des ménages a sensiblement baissé, sans pour autant marquer un ralentissement brutal. Les actifs financiers détenus en banque par les entreprises ont reculé, pendant que ceux des ménages ont continué de croître, bien qu'à un rythme plus modéré qu'au cours des dernières années. Les placements de court terme, tant l'épargne liquide (livrets réglementés), que non liquide (en particulier les dépôts à terme) bénéficient toujours d'un arbitrage favorable.

https://www.iedom.fr/IMG/pdf/synthese_annuelle_2023.pdf

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr



IEDOM - SYNTHÈSE ANNUELLE MARTINIQUE 2023



IEDOM - SYNTHÈSE ANNUELLE MARTINIQUE 2023



IEDOM - SYNTHÈSE ANNUELLE MARTINIQUE 2023

à retrouver sur www.ieom.fr

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr